

Communiqué de presse du 3 avril 2020

Organisation des examens à la fin de l'année scolaire

La fédération de parents d'élèves FCPE (49) accueille globalement avec satisfaction les annonces du ministre de l'Education sur les examens dans le contexte de crise sanitaire. "La situation très grave que nous traversons impose de prendre des mesures exceptionnelles. Remplacer les épreuves finales par le contrôle continu est une mesure de bon sens, que d'ailleurs les parents réclamaient", explique Jean-Baptiste Lalanne, coprésident départemental de la FCPE. Tout l'effort devra être mis sur les apprentissages pour rattraper le temps perdu, une fois que les écoles pourront à nouveau accueillir les enfants, estiment les représentants de parents d'élèves. "On a le sentiment que la FCPE a été entendue, nous avions dit dès le début que ce contrôle continu ne pourrait pas prendre en compte les évaluations réalisées à la maison, sous confinement, car pas assez équitables. On s'étonne toutefois du traitement particulier réservé à l'oral de français, en 1ère, alors que rien n'est garanti sur le plan sanitaire : cela laisse ces élèves dans l'incertitude sur leurs modalités d'examen", précise Florence Prudhomme, coprésidente de la fédération. Les responsables de la FCPE 49 attendent maintenant des clarifications sur le rôle essentiel que devront jouer les commissions départementales d'harmonisation pour veiller à l'équité et à un traitement égal des candidats au baccalauréat. La FCPE 49, en relation avec l'Inspection d'académie, appelle les parents à lui faire remonter toute difficulté.

Pour tout renseignement:

FCPE - Conseil Départemental des Parents d'Élèves de Maine-et-Loire fcpe.49@orange.fr
02.41.77.98.89 / 06.72.81.89.36
18 rue Kellermann
49100 Angers